

Le collège des vice-présidents

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil Supérieur des Français de l'étranger, réuni en bureau permanent ces 7 et 8 février, s'est ému des graves dangers encourus par les Français de Côte d'Ivoire. Il s'étonne qu'Air France maintienne des tarifs prohibitifs malgré les circonstances et que les moyens de communication sur place restent insuffisants pour la mise en œuvre du plan de sécurité.

Le CSFE a enregistré avec satisfaction les dispositions prises par la cellule de crise à Paris, le Consulat de France à Abidjan et par le Centre d'entraide aux Français rapatriés pour faire face à la crise.

Il demande instamment que des moyens soient dégagés afin d'aider les Français rapatriés de Côte d'Ivoire à se réinsérer en France, notamment par la recherche d'un logement et d'un emploi.

Par ailleurs, le CSFE appelle l'attention du Premier ministre sur les graves difficultés auxquelles sont confrontés les Français expatriés pour la scolarisation de leurs enfants. Il lui demande d'engager une concertation interministérielle pour trouver des solutions au sous-financement originel et chronique du système éducatif français à l'étranger.

Il se réjouit, par contre, du projet de création d'une chaîne d'information internationale indispensable pour faire connaître les positions françaises et européennes de l'actualité internationale.

Enfin, il demande instamment que le projet de Loi relatif à la réforme du mode de scrutin aux élections européennes soit modifié afin de tenir compte de la spécificité de ces deux millions de Français de l'étranger, les premiers à être concernés par le processus de construction européenne en créant une circonscription spécifique en leur faveur.

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM

Monique CERISIER-ben GUIGA

Joël PICHOT